



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 20 mars 2026

FABIEN DELAHAYE à la conquête de 2026 à bord du Class40 LEGALLAIS

Fabien Delahaye est impatient de retrouver la barre du Class40 LEGALLAIS. Après la mise au sec du FRA199 depuis le 16 décembre et un chantier d'hiver, tout est prêt pour aborder de la meilleure des manières cette saison 2026.

Si les Class40 sont majoritairement menés en double ou en équipage, ils évolueront cette année avec un seul marin à bord. Tous les quatre ans, la Route du Rhum-Destination Guadeloupe qui a lieu à l'automne, est le rendez-vous des exploits en solitaire, une course mythique et singulière !

« C'est un format de saison atypique, en solitaire. Nous avons peu l'occasion de naviguer seul sur nos bateaux. Il fallait donc faire ce chantier pour être fin prêt. L'année va être belle sportivement avec en ligne de mire cette course exceptionnelle qu'est la Route du Rhum » s'enthousiasme Fabien.

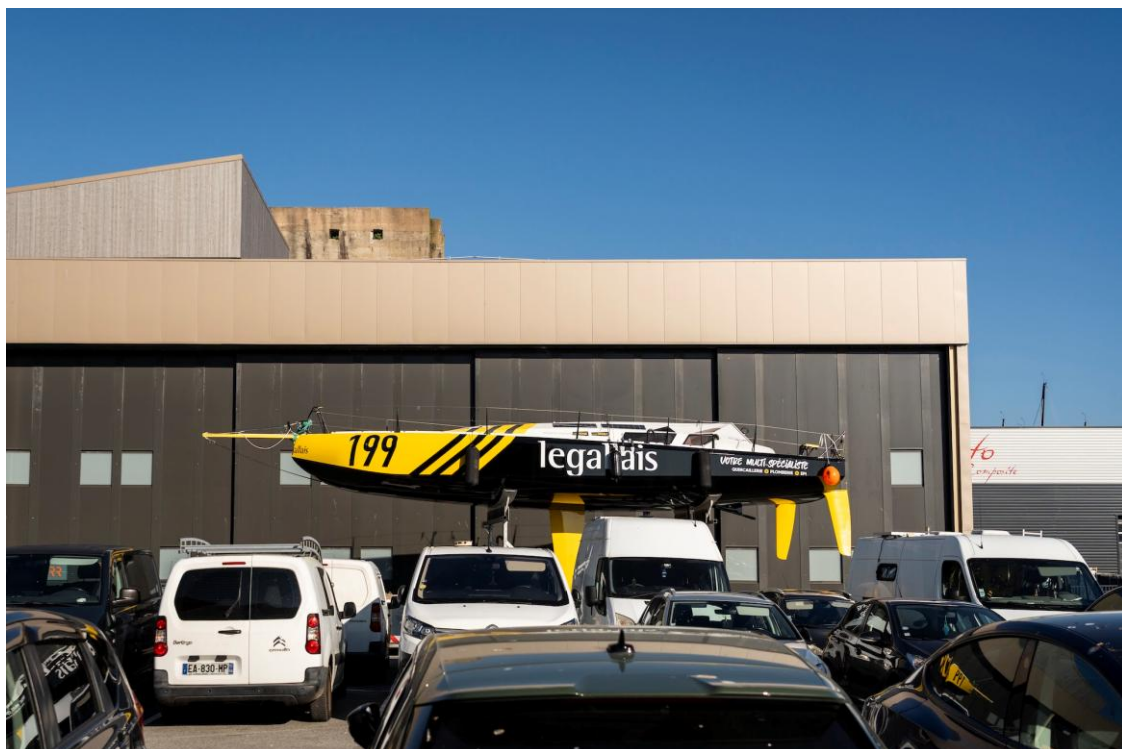


© Alexander Champy-McLean | Legallais Team Voile

L'an dernier, Fabien a marqué les esprits en remportant la seule course disputée en solitaire. C'était sa première victoire solo et Fabien s'en est inspiré durant tout le chantier pour préparer son bateau.

« La dernière course en solitaire m'a donné des indices sur la configuration et les améliorations que je souhaitais apporter pour la saison à venir. Nous serons dès le 20 avril à la Trinité-sur-Mer. C'est parfait de commencer par cette course en solitaire. L'objectif est de se mettre tout de suite en mode solo. Bien sûr je garde en tête ma victoire de l'an dernier. C'est mon plus proche repère. Ça m'aide beaucoup pour envisager cette nouvelle saison » explique Fabien.

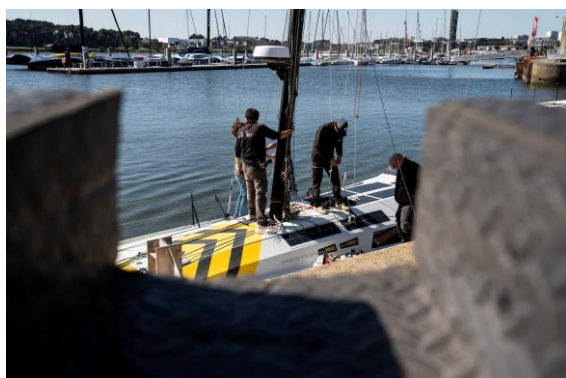
Fabien a désormais de bons repères qui vont l'aider à aborder le premier rendez-vous sportif, la nouvelle course Trin'40 dont le coup d'envoi sera donné le 24 avril prochain.



© Alexander Champy-McLean | Legallais Team Voile

Un début de saison 2026 imminent

Alors que le Class40 LEGALLAIS a été remis à l'eau hier sous la coordination technique du préparateur Henri Lechartier, Fabien a déjà presque chaussé ses bottes. Devant l'étrave du Class40 normand, quatre semaines se profilent pour finaliser la préparation sportive et technique. Chaque journée sera exploitée à son maximum pour espérer un bon début de saison.



Le calendrier de course de la saison 2026





PALMARÈS

2025 | Skipper Legallais Team Voile

3e | CIC Normandy Channel Race
1er | Les Sables - Horta - Les Sables
6e | Transat Café l'Or

2024 | Skipper Legallais Team Voile

1er | CIC Normandy Channel Race
2e | Transat Québec - Saint-Malo
3e | The Transat CIC

2023 | Skipper Legallais Team Voile

3e | CIC Normandy Channel Race
8e | Les Sables - Horta
6e | 40' Malouine LAMOTTE
22e | Transat Jacques Vabre Normandie - Le Havre

2019

2e | Transat Jacques Vabre en Class40 avec Sam Goodchild

2017 - 18

1er | Volvo Ocean Race avec Dongfeng Race Team

2014

2e | Transat AG2R avec Yoann Richomme

2013

1er | Transat Jacques Vabre en Class40 avec Sébastien Rogues

2012

1er | Tour de France à la Voile & Champion de France de course au large en équipage

2011

2e de la Solitaire du Figaro & Champion de France de course au large en solitaire

2010

1er | Transat AG2R avec Armel Le Cléac'h

| À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen a bien grandi depuis. Fleuron de l'économie normande, LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie 1 500 salariés en France, dont 800 commerciaux et 300 logisticiens, et génère un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros estimé en 2025. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 600 marques : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m² implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée "Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnue "entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place To Work